

## TPG Madrid :

**Commission** : Conseil de l'UE sur la santé

**Question** : Programme EU4health : quelle coordination européenne pour assurer des systèmes de santé plus solides et accessibles aux Européens ?

**Auteur** : Finlande

Honorable Présidence, chers délégués,

La Finlande se trouve en Europe centrale, entourée de plusieurs pays qui sont la Suède à l'ouest, la Russie à l'est et la Norvège au nord. Cette république parlementaire/fédérale dirigée par Alexander Stubb, en fonction depuis fin 2024, a rejoint l'Union Européenne en 1995. Celle-ci promeut les valeurs démocratiques de l'Union européenne et opte pour une coopération entre les Etats membres.

L'Union Européenne, créée en 1993 par le traité de Maastricht est une association volontaire d'Etats qui comprend une zone de libre circulation et d'échanges et un espace de coopération entre les Etats membres. L'UE peut, grâce à la procédure de codécision, lancer des programmes efficaces au niveau économique mais aussi au niveau de la santé. Le programme EU4Health, adopté en 2021 en réaction à la pandémie de COVID-19, a pour but de renforcer la préparation aux crises dans l'UE. Ayant un budget de 5,1 milliards d'euros, il contribuera à relever les défis à long terme en matière de santé en mettant en place des systèmes plus solides, plus résilients et plus accessibles. Il paraît donc essentiel de réfléchir à la manière dont l'Union Européenne peut coordonner ses actions afin de créer des systèmes de santé plus efficaces. La délégation finlandaise se positionne en faveur d'une coordination et d'une coopération européennes plus solides entre Etats membres tout en permettant aux citoyens européens l'accès à des soins de santé efficaces, permettant d'anticiper et de surmonter une nouvelle crise de même ampleur que celle de la pandémie du Covid 19. Cependant, malgré le fait que nous souhaitons un travail collectif, nous sommes clairement conscients qu'un équilibre doit être trouvé afin que les Etats membres ne perdent pas une part importante de leur souveraineté, afin que tout soit effectué pour respecter pour le modèle à la fois supranational et intergouvernemental de l'organisation. Il est tout de même important de comprendre qu'il existe dans l'UE de nombreuses inégalités dans le domaine de la santé. D'une part, au niveau international, l'aspect indépendant des systèmes sanitaires de chaque Etat-membre, ainsi que leurs différentes capacités à dépenser plus ou moins d'argent dans ce domaine sont à l'origine d'une qualité des soins qui varie amplement tout au long de l'Europe. C'est pourquoi une coopération internationale au niveau d'un point de vue géopolitique permettrait une prévention et une lutte beaucoup plus efficace contre les maladies graves. En tant que membre de l'Organisation mondiale de la santé et signataire du Règlement sanitaire international nous souhaitons plus que tout un monde dans lequel des familles n'ont pas à pleurer la mort d'un proche atteint d'une maladie grave. C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui présents, afin de parler au nom de nos citoyens, finlandais et européens. L'Union dans laquelle nous sommes a déjà mis en place de nombreuses réformes en matière de santé, avantage indéniable, en mettant en place des institutions telles que la carte européenne d'assurance maladie ou encore un centre européen de prévention et de contrôle des maladies, montrant de grands progrès dans ce domaine. Malgré tout, pour mieux anticiper les crises sanitaires futures et bâtir le monde de demain dans lequel les citoyens, européens et finlandais, n'auront pas besoin de se soucier de leur santé, il y a encore de nombreux progrès à faire. La Finlande souhaite soumettre quelques propositions afin que ce débat soit enrichissant. Nous proposons par exemple de développer davantage la recherche sur les maladies mentales, telles que l'Alzheimer ou encore la dépression, et de renforcer les programmes de prévention et de traitement contre les maladies les plus meurtrières, comme le cancer. Nous souhaitons par là une meilleure équité dans le traitement de ces maladies.

En conclusion, la Finlande, se considérant comme europhile, se positionne en faveur d'une coopération européenne plus forte en matière de santé, dans le but d'offrir des soins de qualité à tous les citoyens tout en préservant la souveraineté des États membres. La Finlande est déterminée à contribuer activement à cette démarche pour un avenir où les citoyens européens n'auront plus à se soucier de leur accès aux soins de santé.